

Date de convocation : 15 mai 2019

Date d'affichage : 15 mai 2019

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

---

Date de convocation : 15 mai 2019

Date d'affichage : 15 mai 2019

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

*L'an deux mil dix-neuf, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Claude MICHEL, Maire.*

*Présents : MM Claude MICHEL, Liliane FOLLAIN, David MICHEL, Mauricette JUBERT, Daniel GOUCHET, Maïté ROUILLET, Nathalie DELIQUE, Patricia PEZET, Freddy PETIT, Josette LECOINTE*

*Absents excusés : Laurent MOREL (donne pouvoir à Daniel GOUCHET), Stéphane DUMONTIER*

*Absents : Nicolas BAUSSARD,*

*Secrétaire de séance : Maïté ROUILLET*

Le compte rendu de la séance du 28 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

### **REPARTITION DES BENEFICES 2018 – BOIS DES PUITES**

M. le Maire présente au Conseil municipal la liste des ayants-droits installés dans le Hameau de Bois des Puits depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018. Après vérification de cette liste, il expose aux Conseillers le montant à répartir entre les ayants-droit.

**Nombre d'ayants-droits : 58**

Impôts locaux payés par la Commune : 2095.00 €

Impôts locaux payés par les exploitants : 418.82 €

**Frais fonciers : 2095.00 – 418.82 = 1 676.18 €**

Loyers facturés en octobre 2018 : **9 924.19 €**

Loyers impayés au 1<sup>er</sup> avril 2018 : 0 €

**Loyers effectivement encaissés : 9 924.19 € – 0 = 9 924.19 €**

**Frais de gestion : 300 €**

**Total à répartir : (9 924.19 – 1 676.18 – 300) / 58 ayants-droit**

**7 948.01€ /58 = 137.03 €**

**Total par ayant-droit : 137.03 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette répartition des bénéfices.

### **DECISION MODIFICATIVE / SORTIE DES FRAIS D'INSERTION/ CONSTRUCTION D'UNE MAISON**

#### **NUMERO D'INVENTAIRE 2017-2313-1**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite au projet de construction d'une maison qui a été abandonné il convient de régulariser la situation comptable par un virement de compte

Pour réaliser cette régularisation il convient de transférer des crédits à savoir :

compte 2313 = - 321.79 €      compte 2033 = + 321.79€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette décision modificative budgétaire.

### **DECISION MODIFICATIVE / OPERATION D'AMORTISSEMENT**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient d'amortir des opérations de 2018 concernant l'assainissement à la demande du comptable

Pour réaliser cette régularisation il convient de transférer des crédits à savoir :

Dépense de fonctionnement compte 6811 (chapitre) 042) + **1919.64€**

Fonctionnement chapitre 023 : - **1919.64€**

Recette d'investissement compte 281531 (chapitre 040) + **1919.64€**

Recette d'investissement chapitre 021 : - **1919.64€**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette décision modificative budgétaire.

### **VENTE DU TRACTEUR DEUTZ 1084 KM 76 ANNEE 1980**

Monsieur le Maire informe le conseil que le tracteur a été vendu pour la somme de 4500€  
Le conseil municipal donne son accord pour l'encaissement du chèque et charge Monsieur le Maire  
De toutes les formalités administratives.

### **ECLAIRAGE PUBLIC – RUE DE HULEUX**

M. le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire : **EP-2017-0-76199-M760**, désigné « rue du Huleux » dont le montant prévisionnel s'élève à 18 102.80 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 7 420.13 € T.T.C.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité :

- d'adopter le projet ci-dessus
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal 2019 pour un montant de **7 420.13 € TTC**
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- et d'autoriser M. le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

### **EFFACEMENT DE RESEAU LES ANTHIEUX ROUTE DE FORMERIE**

M. le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire : **EP-2017-0-76199-M611**, désigné « route de Formerie- Hameau les Anthieux » dont le montant prévisionnel s'élève à 95 742.00 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 39 565.00 € T.T.C.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité :

- d'adopter le projet ci-dessus
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal 2019 pour un montant de **39 565.00 € TTC**
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- et d'autoriser M. le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

### **ECLAIRAGE PUBLIC – MOULIN A GODETS**

M. le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire : EP-2019-0-76199-M2410, désigné « Hameau le Moulin à Godets » dont le montant prévisionnel s'élève à 31948.12 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 14 642.89 € T.T.C.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité :

- d'adopter le projet ci-dessus
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal 2019 pour un montant de 14 642.89 € TTC
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- et d'autoriser M. le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

### **ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019**

Le tableau des permanences est établi

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Voisins vigilants** : une réunion publique est programmée pour le 17 juin à 19 heures en partenariat avec la Gendarmerie de la Brigade Territoriale de Contact

- **Travaux en cours** : accessibilité du bloc mairie – salle des fêtes

Gestion des eaux rue des Bouillets

Aménagement de la rue de Frévent

- **Fibre** – fin 2021 toutes les maisons devraient être raccordées

- **Situation de l'école** : Monsieur le Maire informe le Conseil des absences répétées et non remplacées d'un professeur des écoles, il propose de publier un compte rendu sur le site de la mairie, de préparer une pétition avec les parents d'élèves.

-**Monsieur Levasseur** fait part de son problème d'eau dans sa cave, Monsieur le Maire a vu sur place et s'étonne car les écoulements de descentes de gouttières vont directement dans le sol au pied du mur, donc on peut penser que l'eau s'infiltré dans les fondations.

- **Terrain de pétanque** : un conseiller fait remarquer que les herbes présentes empêchent les boules de rouler correctement et demande que la commune y remédie.

Fin de séance : 21 H 30

Maire,  
Claude MICHEL

Les Adjointes,  
Liliane FOLLAIN

David MICHEL

*Josette LECOINTE*

Les Conseillers,  
Patricia PEZET

Mauricette JUBERT

Daniel GOUCHET

Nathalie DELIQUE

*Freddy PETIT*

*Nathalie ROUILLET*